



QUE CEUX QUI VEULENT UNE ÉCOLE MEILLEURE LÈVENT LA MAIN.

BULLETIN D'ADHÉSION



Fédération reconnue d'utilité publique
www.peep.asso.fr

Retrouvez-nous sur :   

© Thinkstock

PARENT ou responsable légal :

N° d'APE **1 84 879**

N° d'adhérent

Merci de remplir en lettres MAJUSCULES

Nom **parent** Prénom **parent**

Adresse Bât _____ N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail _____ Tél mobile _____ Tél domicile _____

Je souhaite adhérer à : PEEP
 PEEP Sup
 PEEP Agri

Je souhaite participer : au conseil d'école au conseil de classe au conseil d'administration au comité de l'association

Cotisation OBLIGATOIRE pour bénéficier des services PEEP ci-dessous

Association d'intérêt général (réduction d'impôt) : un reçu fiscal vous sera envoyé (art.200 du C.G.I.).

Je verse une cotisation de soutien COMPLÉMENTAIRE fiscalement déductible (art.200 du C.G.I.) Montant libre à inscrire

Nouveauté MMA : couverture Harcèlement et E-réputation

Assurance scolaire*



Notice disponible en ligne
http://www.peep.asso.fr/notice/PEEP_PM.pdf

ENFANTS SCOLARISÉS

Remplir le tableau, même si vous ne prenez pas d'assurance.

Nom	Prénom	Année de naissance	Classe-Section	Établissement/Ville	

10€ 19€ 26€
B A A*

cochez ci-dessus
Total Assurance

1	Lycée	18 €
2		
3		
4		
5		
		1+2+3+4+5

Abonnement au magazine « La Voix des Parents »

5 n°/an+hors-série gratuit « la vie scolaire de A à Z » et accès au site www.lavoixdesparents.com

oui : 12 €**

Prix public pour les non-adhérents : 16 €

Règlement par : chèque (à l'ordre de la PEEP) espèces mandat

Date et signature obligatoires

Bulletin à retourner avec le règlement à l'adresse indiquée en première page.

Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse si vous n'avez pas fourni votre adresse mail.

Total =
à verser à votre association locale

*Gratuit dès le 4^{ème} enfant.

*Services et tarifs réservés aux adhérents de l'association PEEP.

LES ASSOCIATIONS PEEP

LA PROXIMITÉ DE 5 000 ASSOCIATIONS LOCALES,
LA PUISSANCE DE LA PREMIÈRE FÉDÉRATION NATIONALE

C'EST QUI ?

La PEEP est la plus grande et la plus ancienne communauté de parents d'élèves de France. Depuis ses origines, elle réunit les parents qui souhaitent comprendre le fonctionnement de l'école, pour mieux accompagner leurs enfants.

Plus de 5 000 associations locales sont aujourd'hui unies au sein de la PEEP pour gagner en expertise, partager expériences et connaissances à l'échelle nationale. Résultat : elles forment le réseau d'entraide le plus efficace. Sous la bannière PEEP, ces associations peuvent aussi peser dans le débat public et faire entendre la voix des parents au Ministère de l'Éducation Nationale.

ÇA SERT À QUOI ?

«À se sentir moins seul quand on se pose des questions sur l'éducation de ses enfants !». Voilà ce que répondent massivement les parents PEEP.

Ils apprécient aussi d'accéder aux

informations et aux avis d'experts les plus pointus du moment, labélisés par la PEEP nationale.

Des fêtes d'école aux grandes conférences nationales, en passant par de petits groupes de travail spécifiques, les façons de se forger une opinion, de s'informer et d'agir sont nombreuses à la PEEP !

POURQUOI ADHÉRER ?

- Pour partager expérience et connaissance avec d'autres parents.
- Pour accéder à des informations pertinentes, à jour et vérifiées.
- Pour prendre des décisions éclairées pour l'éducation de son ou de ses enfants.
- Pour participer activement à la vie scolaire de son ou de ses enfants, veiller à leur réussite et à leur bien-être.
- Pour contribuer à l'évolution de l'école et participer activement aux échanges sur l'école.

PARCE QU'IL N'EXISTE AUCUNE ÉCOLE POUR DEVENIR PARENT, ADHÉREZ À LA PEEP !

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elle font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la Fédération. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Fédération PEEP. Vos coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :

LES ACTIONS DES PARENTS PEEP

Dans chaque établissement, les parents PEEP écoutent et partagent leurs connaissances et leur expérience. Ils mettent aussi à disposition des parents les informations et les contacts précis dont ces derniers ont besoin.

Présents à tous les niveaux du système éducatif français, les parents PEEP participent :

- Aux conseils d'école et aux projets d'école, aux conseils de classe et d'administration des collèges et des lycées et à leurs projets d'établissement.
- Aux conseils de discipline pour aider et soutenir les familles et leurs enfants.
- Aux commissions d'appel et d'affectation.
- Aux commissions de restauration, de sécurité, de santé et de travaux.

AVEC PRÈS DE 90 ANS D'EXPÉRIENCE ET 200 000 MEMBRES EN FRANCE,

LA PEEP PORTE LA VOIX DES PARENTS, DANS L'ÉCOLE LOCALE ET AU NIVEAU NATIONAL.

L'ESPACE FORMATION DE LA PEEP

Destinées aux représentants de parents d'élèves, les formations PEEP vous aident à optimiser vos participations aux conseils d'école et conseils d'administration.

Elles permettent d'acquérir une bonne compréhension du système éducatif français, des ressorts de la réussite scolaire, des conditions du bien-être de l'enfant, etc.

LES PARENTS PEEP ONT UN JOURNAL :

« LA VOIX DES PARENTS »
Témoignages, retours d'expériences, dossiers sur des sujets de fond, interviews d'experts, contacts et les informations officielles...
Tout y est !

Abonnez-vous à la version papier, lisez-le en ligne ou envoyez vos témoignages !
www.lavoixdesparents.com

LA PEEP C'EST AUSSI...



PEEP Agri informe et accompagne les étudiants et les parents dans l'enseignement agricole, de la 4^{ème} à l'École d'ingénieurs.



PEEP Sup informe et accompagne les étudiants et les parents dans l'enseignement supérieur.

